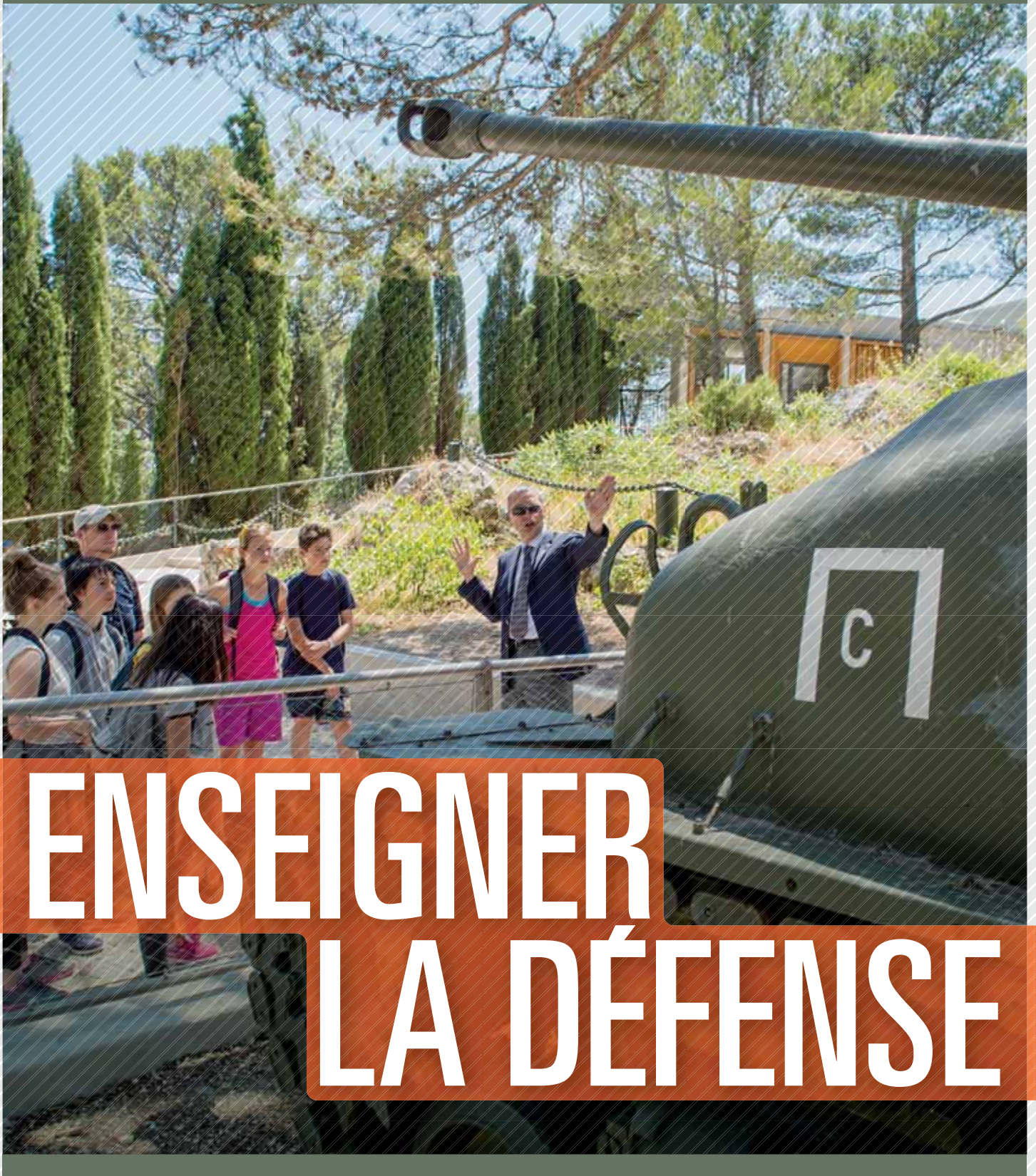


LES CHEMINS DE LA **MÉMOIRE**

UNE PUBLICATION DU MINISTÈRE DES ARMÉES, SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION, DIRECTION DES PATRIMOINES, DE LA MÉMOIRE ET DES ARCHIVES



ENSEIGNER LA DÉFENSE

LES CHEMINS DE LA MÉMOIRE

Ministère des armées

Secrétariat général pour l'administration

Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives

60 boulevard du général Martial Valin - CS 21623

75509 Paris Cedex 15

Abonnement/résiliation

dmpa-bapi.chemins.fct@intra.def.gouv.fr

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Myriam ACHARI

RÉDACTRICE EN CHEF

Christelle CAPELLE

COMITÉ DE RÉDACTION

Nadine BONNEFOI

Dominique DELPEUCH • Laura GARNIER

Baptiste LÉON • Caroline MARCHAL

Gérard MONNEVEU • Isabelle SOLANO

Élise TOKUOKA • Thierry WIDEMANN

Sylvie YEOMANS

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Christine RODI

ASSISTANT DE RÉDACTION

Frédéric GUÉNARD

ICONOGRAPHE

Joëlle ROSELLO

...

CHEF DE LA MISSION COMMUNICATION

Valérie STRAUS (SGA/COM)

DIRECTEUR ARTISTIQUE / GRAPHISTE

© Pascal ILIC (SGA/COM)

MAQUETTISTE / GRAPHISTE

Stéphanie PARINAUD (SGA/COM)

PRO, IMPRESSION ET ROUTAGE

PGT + PGP (SGA/SPAC)

Pôle graphique de Tulle - 2, rue Louis Druliolle

CS 10290 - 19007 Tulle Cedex

N°ISSN : 1150-70 55 - Tirage : 23 000 exemplaires

Dépôt légal : 4^e trimestre 2017

Chemins
de **MÉMOIRE**

Le site Internet Chemins de mémoire propose
des dossiers sur l'actualité mémorielle
et des articles historiques pour aller plus loin
www.cheminsdememoire.gouv.fr

Retrouvez les anciens numéros
des *Chemins de la mémoire* dans la rubrique
«Mémoire et Patrimoine»
www.defense.gouv.fr



←

Visite d'une classe
de défense et sécurité globale
au mémorial du Mont Faron.

© Jérémy Lempin

L'ACTUALITÉ

3

L'ÉVÉNEMENT

4/5

**30^e anniversaire
des trinômes académiques**

LE DOSSIER
ENSEIGNER LA DÉFENSE

6/10

CAHIER CENTRAL

APPEL À PROJETS 2017/2018

L'ENTRETIEN

11

Général de Gouttes / L'esprit de défense

L'ACTEUR

12

Le musée de l'Armée

RELAIS

13

Héritiers de mémoire

CARREFOUR(S)

14/15



Levée des couleurs, rallye citoyen du camp de Souge, 2017.

© P. Vadier / Armée de l'Air

ENSEIGNER, TRANSMETTRE

Depuis 20 ans, l'enseignement de défense, l'une des étapes clefs du parcours de citoyenneté rendu obligatoire en 1997 après la suspension du service national, a pour ambition de transmettre aux jeunes générations les mémoires héritées de notre histoire et de les éduquer à la citoyenneté. L'enseignement de défense est aujourd'hui une mission jugée utile, connue et reconnue par les partenaires des ministères de l'éducation nationale et des armées. Ces deux institutions, qui ont appris à travailler ensemble au fil des années, se retrouvent désormais autour de l'enjeu de la transmission des mémoires et de la diffusion de l'esprit de défense.

Les grands événements commémoratifs de ces dernières années et les défis auxquels nous sommes confrontés, tels que le terrorisme, ont mis en lumière le rôle de la jeunesse dans la société d'aujourd'hui : elle est l'héritière du passé, l'enjeu du présent, le pilier sur lequel l'avenir repose.

À l'occasion du 20^e anniversaire de la loi de 1997 portant réforme du service national et du 30^e anniversaire des trinômes académiques, l'équipe de rédaction des *Chemins de la mémoire* revient sur les différents liens qui se tissent entre les jeunes générations et l'histoire militaire de notre pays. C'est à travers les cérémonies commémoratives, les activités sportives et ludiques conduites par les trinômes, les visites des sites du patrimoine des armées et l'apprentissage de l'histoire, de la géographie et de l'éducation civique reçu en classe, que se jouent l'enseignement de défense et la transmission des mémoires des conflits contemporains.

Myriam ACHARI

Directrice des patrimoines, de la mémoire et des archives



L'AGENDA

SEPTEMBRE

16
17 Journées européennes du patrimoine.

25 Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives.

OCTOBRE

06
08 20^e Rendez-vous de l'Histoire à Blois.

NOVEMBRE

11 Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 et hommage à tous les morts pour la France. À cette occasion paraîtra un numéro hors-série de la revue *Les Chemins de la mémoire* consacré à «La France en OPEX. 50 ans d'engagement».

22 Cérémonie pour le 30^e anniversaire des Trinômes académiques à l'Hôtel national des Invalides.

Inauguration de l'historial franco-allemand de la Grande Guerre, Hartmannswillerkopf.

700

C'est le nombre de projets pédagogiques soutenus par la Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA) en 2016.

Chaque année, la DPMA subventionne des centaines d'initiatives nées dans les établissements scolaires, via la mobilisation des trinômes académiques ou des associations et collectivités locales soucieuses de transmettre aux jeunes la mémoire des conflits contemporains.

Au total, ce sont plus de 20 000 élèves qui voient leurs projets se concrétiser grâce à cette aide.

30^e ANNIVERSAIRE DES TRINÔMES ACADÉMIQUES

LES DÉFIS QUE RENCONTRENT ACTUELLEMENT LE MONDE DE LA DÉFENSE ET CELUI DE L'ÉDUCATION NATIONALE, COMME LES INTERROGATIONS ET DOUTES QUI ANIMENT LA JEUNESSE FRANÇAISE, TÉMOIGNENT DE LA RAISON D'ÊTRE, AUJOURD'HUI PLUS ENCORE QU'HIER, DES TRINÔMES ACADÉMIQUES.



La rédaction

Le 22 novembre prochain, c'est dans un lieu hautement symbolique de l'histoire militaire française, l'Hôtel national des Invalides, que se réuniront les trinômes académiques pour leur 30^e anniversaire. Cet événement sera l'occasion de faire un bilan des actions conduites depuis 1987, de donner la parole aux enseignants, mais aussi de réfléchir à la manière dont les trinômes peuvent apporter des réponses aux enjeux contemporains liés à la défense nationale et à la citoyenneté. «Éducation à la citoyenneté et enseignement de défense vont de pair», explique Olivier de Lavenère Lussan, président de la commission nationale des trinômes à l'Union-IHEDN. «Il s'agit de former des jeunes pour qu'ils puissent prendre leur part de responsabilité dans la société».

LA NAISSANCE ET LE DÉVELOPPEMENT DES TRINÔMES ACADÉMIQUES

À l'origine des trinômes académiques, un protocole signé en 1982 entre les ministères de l'éducation nationale et de la défense propose un rapprochement des deux institutions afin de développer et promouvoir l'esprit et la culture de défense. Cinq ans plus tard, en septembre 1987, est proposée l'organisation originale des trinômes, décentralisée au niveau des académies. Les premières actions menées consistent essentiellement en des visites d'unités militaires et des conférences.

Chacun des trinômes est placé sous la tutelle du recteur, assisté de l'autorité militaire territoriale et du président de

l'association régionale des auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), établissement public dont la mission principale est le développement de l'esprit de défense. Jean-François Dedieu, qui intègre l'association IHEDN «Alsace» en 1991 avant d'en devenir le président en 2004, se souvient : «Au début, nous marchions sur des œufs. Deux mondes absolument distants, celui de l'éducation et celui de la défense, se sont découverts, se sont connus, puis se sont appréciés. [...] Aujourd'hui, nous ne saurions plus nous passer de ces contacts».

UNE DÉMARCHÉ PARTENARIALE

Les trinômes académiques, c'est en effet l'alliance de la communauté militaire et de la communauté enseignante. C'est la rencontre de l'inspecteur d'académie et du délégué militaire départemental, de l'enseignant et du président de l'association régionale de l'Union-IHEDN, de l'élève et du militaire. La démarche partenariale trouve une traduction concrète dans les trois réunions annuelles de la commission pour la promotion de l'esprit de défense. Les membres émettent un avis sur les projets reçus, dont 300 environ sont subventionnés chaque année par la Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives. Celle-ci a souhaité par ailleurs donner plus de visibilité aux actions des trinômes. Une plaquette et un clip de présentation ainsi que des reportages mis en ligne sur le site internet www.cheminsdememoire.gouv.fr contribuent à cet objectif.

Depuis 2016, à travers la signature d'un nouveau protocole interministériel, le ministère en charge de l'agriculture a rejoint les trinômes, élargissant ainsi leur périmètre d'action aux établissements d'enseignement agricole. Ce texte propose d'aller plus loin dans la démarche partenariale en invitant à la constitution d'un réseau qui comprendrait des associations, les élus étudiants et lycéens, les réservistes ou encore les acteurs environnementaux, sociaux, politiques, économiques et culturels. Eric Barrault, délégué pour l'éducation à la défense à la Direction générale de l'enseignement scolaire recommande : «L'utilisation d'outils numériques, du web rectoral, des sites des associations régionales, de la plateforme collaborative Viaeduc, doit déboucher sur la création de véritables communautés maillées entre elles». Le protocole de 2016 vise enfin à élargir leur champ de compétences à des thématiques telles que la mémoire et la lutte contre le décrochage, et propose le développement de liens entre la Défense et l'Enseignement supérieur. Il confie de nouvelles responsabilités aux trinômes, notamment celle d'intervenir directement auprès des scolaires, citoyens de demain.

PROMOUVOIR L'ESPRIT DE DÉFENSE SUR TOUS LES TERRITOIRES

Anne-Marie Hazard-Tourillon, inspectrice d'académie de Créteil et responsable du trinôme académique au nom de la rectrice Béatrice Gille, nous a confié en entretien : «Si je devais résumer l'apport majeur des trinômes, je dirais ●●●7





Rallye citoyen du camp de Souge, avril 2017.

© P.Vadier / Armée de l'Air



qu'il est de contribuer à la citoyenneté des jeunes. Les trinômes académiques, par les actions menées auprès des professeurs et des élèves, font comprendre la nécessité pour une démocratie en paix comme la France de disposer d'une Défense nationale afin d'assurer la sécurité des populations sur leur territoire. Il s'agit d'un enjeu très contemporain, essentiel à la vie citoyenne».

Du rallye citoyen de Lavelanet dans l'Ariège le 9 mai dernier à la visite de la base aérienne 115 d'Orange en avril 2017 en passant par un séminaire sur la défense des valeurs de la République organisé au lycée de Kaweni à Mayotte en janvier 2017, l'esprit de défense irrigue l'ensemble de nos territoires grâce à l'action des trinômes, véritables relais locaux de l'enseignement de défense. Le général Bertrand de Reboul, commandant de zone Terre Sud-Est, l'exprime en ces termes : «*Il s'agit pour les armées de participer à l'éducation à la citoyenneté, d'y prendre toute notre place mais rien que notre place. Dans ce cadre, le trinôme académique est indispensable à notre action puisqu'il nous ouvre les portes des écoles, collèges et lycées de l'académie et y légitime notre action*».

30 ANS APRÈS, QUEL BILAN ?

Depuis l'origine des trinômes, ce sont pas moins de 100 000 enseignants qui ont participé à des opérations dans toutes les académies de métropole et d'outre-mer. Les bilans annuels des activités des trinômes témoignent de l'implication toujours croissante des acteurs de terrain. Ainsi, la participation des élèves a été multipliée par cinq en dix ans. Par ailleurs, les activités se sont diversifiées. Aujourd'hui, ce sont autour de 500 000 scolaires qui sont sensibilisés aux enjeux de défense chaque année, via des rallyes citoyens ou des rencontres avec des militaires engagés en opérations.

Dans quelques semaines, le 30^e anniversaire des trinômes sera l'occasion d'affirmer haut et fort, et à l'unisson, des ambitions nouvelles pour les acteurs de l'enseignement de défense : contribuer à un meilleur rayonnement des trinômes, renforcer la formation des enseignants, s'ouvrir à de nouveaux partenaires et toucher, d'ici à cinq ans, l'équivalent d'une classe d'âge, soit 750 000 à 800 000 jeunes chaque année. ■



POUR EN SAVOIR PLUS

www.cheminsdememoire.gouv.fr



7
Hommage du monde scolaire
la veille de la cérémonie
de panthéonisation,
le 26 mai 2015.
© Philippe Devernay / Ministère
de l'Éducation nationale

ENSEIGNER LA DÉFENSE

«La Défense ! C'est la première raison d'être de l'État. Il n'y saurait manquer sans se détruire lui-même». Ainsi s'exprimait le général de Gaulle à Bayeux, le 14 juin 1952. Le législateur, en suspendant en 1997 l'appel sous les drapeaux, a confié à l'Éducation nationale la mission de faire connaître et partager aux jeunes les notions indispensables de défense et de sécurité nationale.



Tristan LECOQ

Inspecteur général
de l'Éducation nationale,
Professeur des universités
associé (histoire
contemporaine) à l'Université
Paris Sorbonne

Centrée à l'origine sur le «parcours de citoyenneté» (recensement à seize ans, enseignement de défense au collège et au lycée, journée défense et citoyenneté), cette mission s'étend maintenant à l'ensemble du parcours scolaire et se prolonge à l'université.

Enseigner la défense et la sécurité nationale, c'est se concentrer sur trois cadres. D'abord le recul historique qui permet de replacer les questions de défense dans un temps plus long : de la menace aux frontières à la menace sans frontières, et donc de la défense des frontières à la défense sans frontières, de l'indépendance nationale à l'autonomie stratégique, de la défense nationale (*Livre blanc* de 1972 sur la défense nationale) à la défense (*Livre blanc* de 1994) et à la défense et la sécurité nationale (*Livres blancs* de 2008 et 2013) ; ensuite la France

«... au milieu des peuples du monde», dans le contexte des menaces intérieures et extérieures, de ses alliances et de ses engagements, des opérations et actions militaires que ses armées conduisent, d'un *continuum* de la sécurité intérieure et de la sécurité extérieure, dont la lutte contre le terrorisme est un marqueur majeur ; enfin, la défense comme politique publique, c'est-à-dire une autorité politique qui décide, des opérateurs qui exécutent, les moyens que la Nation y consacre, en analysant les dimensions terrestres, aériennes et maritimes, interministérielles, interalliées de la défense.

La question centrale est bien celle de la participation des élèves, futurs citoyens, à la défense et à la sécurité nationale de leur pays. C'est la défense qui interroge d'abord la citoyenneté et non l'inverse. La suspension de la conscription suppose



de nouveaux rapports entre citoyens, défense et sécurité nationale : un nouveau contrat de citoyenneté entre la France et son armée.

Dans le même temps, l'organisation de la défense ne se limite plus au seul cadre national : au nom de traités multilatéraux et d'accords, en particulier européens, la France participe à de multiples opérations extérieures de sécurité internationale, au nom des valeurs qu'elle défend et du droit qu'elle promeut, dans le concert des nations. Les programmes d'histoire et de géographie du collège et du lycée s'inscrivent dans ce cadre. Face à des menaces qui s'affranchissent des frontières, les clivages traditionnels entre défense extérieure et sécurité intérieure s'estompent, et la résistance comme la résilience doivent s'appuyer sur l'ensemble de la communauté nationale.

Le cœur de mission de l'Éducation nationale, dans ce contexte, est bien d'enseigner à l'ensemble des élèves les connaissances et compétences indispensables que recouvrent ces sujets, de consolider ces acquis dans le cadre d'une progression cohérente et d'en vérifier l'acquisition, dans le but de construire une culture de défense partagée. Les programmes officiels et la formation des maîtres en sont les conditions nécessaires.

LA DÉFENSE ET LA SÉCURITÉ NATIONALE AU CŒUR DE LA FORMATION DE L'ÉLÈVE-CITOYEN

Les programmes du primaire font une large place à l'éducation morale et civique (EMC). Les repères qui permettent à l'élève de mieux se situer, compte tenu de son âge, dans le temps et l'espace le replacent, *ipso facto*, dans notre époque et notre pays. Dans le cadre du cycle dit «de consolidation» des apprentissages fondamentaux, l'élève apprend à reconnaître et à respecter les symboles et emblèmes de la République et les traits constitutifs de la Nation française, à situer le territoire français dans l'Union européenne, à replacer les Français dans le contexte européen et la France dans le monde.

En 3^e et en 1^{re}, deux modules «défense» étaient clairement identifiés (programmes 2010-2012). Le programme d'«éducation civique» en classe de 3^e consacrait 20% du temps au thème : «la défense et la paix». Les nouveaux programmes



←
Classe de CM2 de l'école
Paul Bert.

© Laurent Villeret / Picture Tank /
Ministère de l'Éducation
nationale



→
Classe élémentaire.
© Phovoir

d'EMC ont modifié en profondeur cette situation. Non seulement ils ne sont pas articulés avec les programmes d'histoire et de géographie, mais il faut aller chercher les éléments pour enseigner la défense et la sécurité nationale dans les textes. L'absence de référence à un niveau d'enseignement pose également problème. La nécessaire articulation avec les programmes d'histoire et de géographie conduit à préconiser un enseignement en classe de 3^e pour que soient enseignés les trois cadres évoqués plus haut.

Dans la dimension «l'engagement», l'intitulé évoque «connaître les grands principes qui régissent la défense nationale». Face à des menaces qui s'affranchissent des frontières (à l'exception des tensions liées aux risques migratoires, qui les renforcent ou conduisent certains États à en inventer de nouvelles), la distinction entre sécurité intérieure et sécurité extérieure s'estompe. L'action militaire extérieure de la France est présentée dans ce contexte. Sous la forme d'une entrée au sein de la rubrique «expliquer le lien entre l'engagement et la responsabilité», est mentionnée «la sécurité des personnes et des biens : organisations et problèmes», qui permet de relier la défense et la sécurité nationale.

Dans la dimension «le jugement», au sein de «comprendre que deux valeurs de la République, la liberté et l'égalité, peuvent entrer en tension» sont évoqués les «problèmes de la paix et de la guerre dans le monde et cause des conflits». Il nous appartient de conférer, à ces éléments épars, une cohérence, en les articulant fortement avec les programmes d'histoire et de géographie de la classe de 3^e.

Au lycée, une partie du programme d'EMC en classe de 1^{re} générale est consacrée à la défense. Il s'agit du thème 4 : «organisation et enjeux de la défense nationale». La «défense nationale» connaît depuis la fin des années 1980 des évolutions et des réformes en profondeur, en réponse aux évolutions du monde qui changent les conditions de la paix comme de la guerre ; l'organisation de la défense ne se limite plus au seul cadre national ; au nom de traités d'alliance et d'accords, en particulier européens, la France participe

...→



→

Collège Jean-Philippe
Rameau, Champagne-
au-Mont-d'Or.

© Philippe Devernay / Ministère
de l'Éducation nationale

à de multiples opérations extérieures de sécurité internationale ; la suspension de la conscription, la professionnalisation des armées, la sophistication et les coûts croissants des équipements supposent d'établir de nouveaux rapports entre citoyens, défense et sécurité nationale.

L'analyse, à partir des recherches des élèves, de deux thèmes au choix parmi ceux proposés, permet de nourrir la réflexion sur ces questions : les missions de défense et de sécurité nationale (nouvelles formes d'insécurité telles que le terrorisme, la piraterie et la prolifération des armes et moyens de destruction, la défense globale, la France entre paix et guerre, protection du territoire national et opérations extérieures, la justification des missions internationales des forces armées) ; les moyens de la défense (forces françaises, alliances et engagements internationaux de défense, accords bilatéraux) ; les acteurs de la défense (les institutionnels, les citoyens, l'information, les métiers de la défense, la réserve militaire, la féminisation des armées, les débats en cours tels que la notion d'éthique militaire, le respect des règles de droit).

DES NOUVELLES NOTIONS DANS LES PROGRAMMES D'HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Au collège en 4^e, le programme d'histoire permet d'étudier «la Révolution, l'Empire et la guerre». Il évoque aussi la généralisation du sentiment national en Europe. Il permet de comprendre une forme de renaissance de ce sentiment aujourd'hui. Le programme de géographie, consacré à la mondialisation, est fort heureusement articulé à partir d'une question consacrée à «Mers et océans : un monde maritimisé» par une étude des ports, des littoraux et des échanges maritimes, du rôle stratégique des détroits, ouvrant un champ de réflexion sur la géostratégie maritime.

En 3^e, le programme d'histoire qui part de la Grande Guerre pour aboutir aux conflits de notre temps prend en écharpe les deux conflits mondiaux, les totalitarismes, et englobe l'étude des opérations (Stalingrad, la guerre du Pacifique) à partir de cartes. Il se poursuit par la guerre froide et les grandes lignes de force de la géopolitique mondiale depuis le début des années 1990, dessinant ainsi le contexte des intérêts de puissance et de défense de la France. En 3^e toujours, le programme de géographie traite de «la France dans le monde d'aujourd'hui». Il situe la France métropolitaine et ultramarine dans le monde et introduit la notion de «puissance» qui pourra être utilement explicitée et déclinée, tant pour la France que pour l'Europe. Il présente l'Union européenne comme un pôle économique majeur «appuyé sur la puissance financière de l'euro, mais dont le rôle diplomatique et militaire reste limité».

Ainsi, les bases du raisonnement historique, géopolitique et stratégique, mais aussi les enjeux politiques, matériels et moraux de la défense sont envisagés. De façon plus générale, les programmes d'histoire et de géographie englobent le passé récent, et donnent ainsi aux élèves les clés de compréhension des conflits actuels et de la construction, difficile et inachevée, de la paix dans le monde. Au collège, c'est et ce n'est que sur cette base disciplinaire (histoire, géographie et EMC), adossée à nos programmes, que se construiront des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) : la défense et la sécurité nationale, sous tous ses aspects, y aura la place que les enseignants sauront lui donner.

Les programmes des différentes filières des lycées (générale, technologique et professionnelle) traduisent une présence plus nette des questions de défense et de sécurité nationale, comme une articulation plus poussée avec les programmes d'histoire et de géographie (programmes 2010-2012, révisés en 2013).

En 1^{re} générale, le thème 2 d'histoire-géographie traite de «la guerre au XX^e siècle» : les deux guerres mondiales, la guerre froide, les nouvelles conflictualités depuis 1990 (un conflit armé : la guerre du Golfe ; un lieu : Sarajevo ; un acte terroriste : le 11 septembre 2001). Les programmes d'histoire sont concentrés sur le passé récent, et confortent ainsi la compréhension, par les élèves, des conflits actuels.

Le programme d'histoire des terminales S, ES et L a pour thème «regards historiques sur le monde actuel». Le thème 1 traite, au choix, de «l'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale» ou «l'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie». Ainsi et à titre d'exemple, l'étude de l'histoire de la Résistance (en 1^{re}) et des mémoires de la Résistance (en terminale) permet-elle d'une part de distinguer l'histoire comme démarche et la mémoire comme objet d'histoire, d'autre part d'analyser l'histoire de la Résistance depuis 1945, et de celle des mémoires, emboîtées et concurrentes, telles qu'elles apparaissent de nos jours.

Le thème 2 en section S, 3 en ES et L traite des «grandes puissances et conflits dans le monde depuis 1945», «les chemins de la puissance» (les États-Unis et le monde depuis 1918/1945, la Chine et le monde depuis 1919/1945), «un foyer de conflits» (le Proche et le Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de l'Empire ottoman/la Seconde Guerre mondiale). Les enjeux de défense et de sécurité y sont abordés en relation avec l'actualité de ces questions. Le thème de géographie de terminale des séries générales «Approche géostratégique des mers et des océans» s'inscrit également dans cette démarche.

Dans les filières technologiques, les lycéens, selon leur section, ont le choix entre plusieurs sujets parmi lesquels : «vivre et mourir en temps de guerre». Par ailleurs, «l'Europe, un espace marqué par deux conflits mondiaux» est une question obligatoire pour les élèves de 1^{re} «sciences et techniques du management et de la gestion» et «sciences et technologies de la santé et du social».



←
Collège Michelet, Vanves.
© Xavier Schwebel / Picture
Tank / Ministère de l'Éducation
nationale



→
Classe de lycée.
© Sophie Brandstrom / Ministère
de l'Éducation nationale

En lycée professionnel, le programme d'éducation civique de 1^{re} «insiste particulièrement sur le devoir de défense». En terminale, le chapitre d'histoire «le monde depuis le tournant des années 1990» évoque l'effondrement du modèle soviétique en insistant sur les «crises qui marquent le début de cette nouvelle période» : génocides en Afrique et en Europe, terrorisme, guerres contre le terrorisme, responsabilité internationale de la France et conscience de ses citoyens. En CAP, le thème 4 du programme d'histoire («Guerres et conflits en Europe au XX^e siècle») permet d'y présenter les enjeux de la défense et de la sécurité nationale.

Il y a donc, dans les programmes scolaires, une matière riche et diverse, organisée selon une progression qui amène l'élève aux connaissances et compétences de défense et de sécurité nationale indispensables à l'exercice de ses devoirs de citoyen, d'acteur économique, social, culturel ou environnemental, à partir du socle des valeurs françaises et républicaines que l'École promeut. Les programmes permettent dès lors d'enseigner le recul critique, la distance par rapport à l'événement, la responsabilité du citoyen en devenir. Là aussi, la réflexion, la compréhension, l'acceptation de la complexité qui sont le fondement de l'éducation à la défense et à la sécurité nationale permettent de progresser dans l'éducation du jeune citoyen : ne pas accepter sans discuter, confronter, comprendre.

Encore faut-il que les enseignants d'histoire, de géographie et d'éducation civique, mais aussi ceux des autres disciplines, soient préparés à enseigner ces notions et que celles-ci soient bien identifiées. Cette exigence est d'autant plus cruciale que le remplacement des Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) par les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) a pu remettre en cause les acquis antérieurs en la matière.





← Formation de futurs enseignants en École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE).
© Xavier Schwebel / Ministère de l'Éducation nationale

LA DÉFENSE ET LA SÉCURITÉ NATIONALE DANS LA FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANTS

L'Inspection générale de l'Éducation nationale a, à la demande du directeur général de l'enseignement scolaire, élaboré en 2012 un référentiel destiné à fournir aux nouvelles ESPE une base de travail. Ce document a été diffusé aux ESPE et a commencé à être utilisé dans un certain nombre d'entre elles, à compter de la rentrée universitaire 2013. Le travail proposé est destiné à accompagner les professeurs et personnels de l'éducation engagés dans un travail de formation générale portant sur les questions militaires, de défense et de sécurité nationale. Il s'articule en quatre moments de deux heures chacun et un moment de restitution et d'études de cas.

L'étude porte en premier lieu sur «l'importance du fait militaire dans l'histoire nationale», à travers les rendez-vous de la guerre et de la Nation, le rôle et la place de l'Armée et de la Marine dans le rayonnement de la Nation, la place des armées dans la défense et la sécurité nationale. Il s'agit d'étudier la défense comme une politique publique, dans une perspective historique, dans la longue durée d'une organisation et d'une institution, avec des éléments de comparaison dans l'espace et dans le temps et des vues en coupe sur les armées de Terre, de l'Air, la Marine nationale et la Gendarmerie nationale. L'étude débouche sur une analyse des fondements contemporains de la défense et de la sécurité nationale.

«Du lien Armées-nation aux relations entre la défense et la société», c'est sur la défense dans son environnement politique, social et culturel que l'on met ensuite l'accent (missions, histoire, traditions militaires). La question de la participation des Français à la défense et de la participation des Armées à l'émergence de la citoyenneté y tient une place centrale. Les relations entre l'École et l'Armée y sont étudiées. Les influences entre le fait militaire et la littérature, la philosophie, les arts et les sciences font l'objet d'utiles rapprochements.

«Nouveaux cadres, nouvelles références : la France dans son environnement de défense et de sécurité nationale (des années 1970 à nos jours)» se fonde sur l'évolution des risques et de la structuration de la vie internationale et analyse les fondements contemporains de la défense de la France, dans l'esprit des évolutions essentielles que traduisent les Livres blancs successifs. Les questions de défense et de sécurité nationale sont étudiées au prisme des risques majeurs, des armes de destruction massive, de la résilience nationale.

La dernière partie du travail porte sur les aspects les plus récents de la problématique française de défense et de sécurité nationale : «Gouverner par gros temps. Comment organiser la sécurité de la Nation ?», en évoquant le cadre, le contexte et les acteurs qui composent l'architecture française de défense et de sécurité, ainsi que l'émergence d'une nouvelle culture de gouvernement en la matière, à partir de la continuité de la vie nationale comme objectif, les opérations extérieures comme prolongement, la dissuasion comme assurance ultime.

L'ouvrage édité en décembre 2013 sous la forme d'un dvdcc intitulé Enseigner la défense permet de conforter l'enseignement par une mise au point académique et des propositions de mise en œuvre. Le portail national comprend également, sous l'autorité de l'Inspection générale, des références très à jour sur les questions de défense et de sécurité nationale. La formation continue des enseignants, si elle est un devoir pour chacun d'entre eux, doit enfin s'adosser à des formations dont les corps territoriaux d'inspection sont, dans les académies, les premiers responsables, en particulier au sein des «trinômes académiques». Il convient que ces formations soient mises à la fois en relation entre elles et en cohérence, au plan national, par l'Inspection générale. ■



POUR EN SAVOIR PLUS

www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/educadef

L'ESPRIT DE DÉFENSE

Le général adjoint engagements (GAE) Christophe de Gouttes assiste le général commandant la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest dans ses fonctions. Dans cette zone qui épouse les limites de la région Nouvelle-Aquitaine, il assure aussi le commandement de la zone Terre.

En quoi le GAE est-il impliqué dans l'enseignement de défense et la transmission de la mémoire des conflits contemporains à la jeunesse au niveau zonal ?

Il est un acteur essentiel des actions menées dans le cadre du trinôme académique de Gironde. Une des missions majeures du trinôme académique est de favoriser les échanges entre les communautés éducative et militaire, afin de développer l'esprit de défense auprès des plus jeunes. Comme référent Défense du trinôme de Bordeaux, je veille à entretenir le lien entre militaires et enseignants, par des échanges d'information, de réflexion et de formation.

L'armée peut mettre à disposition des moyens permettant de conduire les activités tournées vers la jeunesse : rencontres éducation-défense, présentations des enjeux et des métiers de la défense, participations aux cérémonies nationales, témoignages dans les établissements scolaires et universitaires, expositions et journées défense-citoyenneté thématiques, visites d'unités militaires, participations aux concours Armées-jeunesse et opérations nationales dans le cadre du parcours citoyen : Journée défense et citoyenneté, opération parrainage, Journée nationale du réserviste (JNR), etc. Mon rôle est de mobiliser ces moyens. Et notamment au profit des rallyes citoyens qui consistent en des épreuves sportives et intellectuelles autour des valeurs de citoyenneté, d'engagement et de solidarité. Ces rallyes connaissent

un succès croissant : cette année, 1630 filles et garçons, entre 15 et 17 ans, issus de 88 lycées et 91 collèges, y ont participé sur l'ensemble de la zone Sud-Ouest. Par son organisation, cette activité est créatrice de partenariats, d'échanges et de cohésion autour d'un projet, tout en renforçant les échanges entre les jeunes, les enseignants et les militaires.

Pourriez-vous nous parler du rallye citoyen du camp de Souge qui s'est tenu au mois d'avril ?

Le rallye citoyen de Souge est le précurseur de cette activité dans l'académie de Bordeaux. Créée il y a dix ans, l'activité s'est progressivement généralisée dans toute la zone de défense. Le site de Souge, sur la commune de Martignas-sur-Jalle, est le lieu d'implantation du 13^e régiment de dragons parachutistes. Il a aussi une forte dimension mémorielle puisqu'il accueille le Mémorial des fusillés de Souge (259 exécutions ont eu lieu).

Le rallye citoyen est organisé par le trinôme académique de Gironde. À cause de son succès, nous avons maintenant un rallye «Lycée» et un rallye «Collège» et nous sommes obligés de limiter le nombre d'établissements participants. Nous engageons 14 lycées et 14 collèges du département, soit un peu plus de 280 scolaires. Les partenaires des rallyes sont variés : les armées, la gendarmerie, la police, l'Éducation nationale, l'IHEDN, la sécurité civile, le service national, etc. Est également représentée l'association des maires de Gironde, témoignant du lien



↳ Rallye citoyen du camp de Souge, avril 2017.

© P.Vadier / Armée de l'Air

avec la sphère civile, ainsi que l'association du souvenir des fusillés de Souge. Ainsi le passé est relié au présent pour préparer le futur : la boucle est bouclée !

En quoi est-il important que la communauté militaire se mobilise pour transmettre l'histoire et la mémoire de notre pays aux jeunes générations ?

Lorsqu'on regarde notre histoire, on peut très facilement y trouver des motifs de fierté et des circonstances où les Français se sont engagés en masse pour de belles causes. Ce sont les armes dont nos jeunes concitoyens ont besoin pour affronter l'avenir. C'est aussi le défi que nous voulons relever avec l'Éducation nationale à travers l'hommage à ceux qui se sont engagés pour que vive et survive notre Nation. La défense et la sécurité de notre pays ne reposent pas sur des murailles mais sur la volonté des citoyens.

La communauté militaire, grâce aux trinômes académiques et au rôle de facilitateur de l'IHEDN, a su trouver une juste place au côté de la communauté éducative. Aujourd'hui, «Armées-nation» et «Armée-jeunesse» sont des expressions qui ont une traduction concrète.



La rédaction

POUR EN SAVOIR PLUS

www.fusilles-souge.asso.fr





Jeu d'enquête

Qui est qui au Second Empire.

© Paris, musée de l'Armée



François LAGRANGE

Boris BOUGET

Division de la recherche
historique, de l'action
pédagogique et des médiations
au musée de l'Armée.

De par ses statuts, le musée de l'Armée est partie prenante de la sensibilisation des jeunes au devoir de défense. Il aide à l'aborder, dans la double perspective de l'enseignement civique et de celui de l'histoire, à travers une série de parcours proposés aux enseignants et à leurs élèves.

Les visites guidées des salles chronologiques d'exposition permanente permettent de prendre connaissance et d'illustrer quatre sujets qui mettent en contexte certains choix historiques capitaux en termes de politique de défense à l'époque moderne et/ou contemporaine : d'abord les Français et l'obligation militaire de la Révolution à la Grande Guerre, avec le recrutement des armées sous la Révolution et l'Empire, l'émergence du soldat-citoyen et de la conscription, puis, après le choc de la défaite de 1871, l'instauration du service militaire obligatoire, personnel et universel (lois de 1872, 1889 et 1905). La Première Guerre mondiale constitue l'apogée de l'armée de conscription ; Ensuite, l'échec d'une stratégie strictement défensive, dans l'entre-deux-guerres, que symbolise notamment la ligne Maginot en 1939, aboutissant au désastre de 1940 et à ses tragiques conséquences, tant militaires que politiques ; Puis, les relations complexes entre diplomatie et défense, à partir d'une réflexion sur la mise en place et le rôle des alliances, entre 1871 et 1914 et entre 1919 et 1939 ; Enfin, le problème fondamental de l'évolution vers la guerre totale de 1914 à 1945. Il s'agit de mesurer et de comprendre l'implication croissante et la prise à partie des civils lors des deux conflits mondiaux du XX^e siècle, dans leurs dimensions à la fois économiques, scientifiques, techniques et idéologiques.

Parmi les espaces thématiques du musée de l'Armée, il convient de relever les nombreuses possibilités de l'Historial de Gaulle. La richesse de ses archives audiovisuelles et de ses dispositifs multimédia donne les moyens de traiter des enjeux de défense français pour une période cruciale qui précède immédiatement

LE MUSÉE DE L'ARMÉE

En complément de l'enseignement délivré en classe, les élèves appréhendent aussi l'histoire militaire, les questions mémorielles et les enjeux de défense en découvrant le patrimoine du ministère des armées.

Aux Invalides, le musée de l'Armée accueille régulièrement des scolaires.

le temps présent et l'éclaire sous maints aspects : «la France et les enjeux de défense pendant la seconde moitié du XX^e siècle, de la Seconde Guerre mondiale à la guerre froide» et «la V^e République et l'adoption de la dissuasion nucléaire». Le responsable de l'Historial est par ailleurs activement impliqué dans le cadre de la préparation du Concours national de la Résistance et de la Déportation.

On n'aura garde, enfin, d'oublier la situation de l'Hôtel national des Invalides, panthéon militaire de la France. Toutes ces options font l'objet d'une abondante documentation d'aide à la visite, élaborée par la Division de la recherche historique, de l'action pédagogique et des médiations (DRHAPM), de concert avec la conservation du musée de l'Armée. Elle est accessible sur le site Internet du musée. La DRHAPM s'investit aussi dans des projets plus spécifiques, en dialogue avec les enseignants, les établissements scolaires et les autres institutions patrimoniales. On en citera deux exemples récents : deux parcours croisés ont été conçus avec le Mémorial de la Shoah, l'un au niveau de l'école primaire («Vivre et survivre dans la France de Vichy»), l'autre pour les classes de collège («Propagande et contre-propagande pendant la Seconde Guerre mondiale»). De plus, une convention de partenariat a été signée en 2017 entre le musée de l'Armée, le collège d'Artagnan de Nogaro, dans le Gers, et le cercle sportif de l'Institution nationale des Invalides, pour la création d'une classe de défense et de sécurité globale. ■



INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS

jeunes@musee-armee.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

www.musee-armee.fr

HM HÉRITIERS DE MÉMOIRE



La rédaction

LA MISSION D'ENSEIGNEMENT DE DÉFENSE PASSE AUSSI PAR LA VALORISATION DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES. LE VENDREDI 2 JUIN, 90 COLLÉGIENS ET LYCÉENS, RÉUNIS AUX INVALIDES, ONT AINSI REÇU LE TROPHÉE «HÉRITIERS DE MÉMOIRE» VENU RÉCOMPENSER TROIS PROJETS DE QUALITÉ QUI ONT FAIT L'OBJET DE FILMS DOCUMENTAIRES.

C'est dans une ambiance à la fois festive et émouvante que la Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA) du ministère des armées a réuni, le vendredi 2 juin aux Invalides, la première promotion des «Héritiers de mémoire». Sous l'œil des équipes enseignantes et des partenaires institutionnels et associatifs de la DPMA, trois classes venues de Brest, Valence et Saint-Just-en-Chaussée, ont été distinguées pour la qualité des projets d'enseignement de défense conduits tout au long de l'année scolaire.

L'action «Héritiers de mémoire», engagée par la DPMA en partenariat avec l'Éducation nationale et l'enseignement agricole, répond à un double objectif : donner un coup de projecteur sur les projets pédagogiques réalisés dans les établissements scolaires et construire une véritable mémoire de l'enseignement de défense. L'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense a ainsi réalisé trois films présentant les actions pédagogiques retenues pour cette première édition : la réalisation d'une fiction radiophonique sur l'arrivée du jazz en France en 1917 (collège de l'Harteloire de Brest), l'écriture et la mise en scène d'une pièce de théâtre bilingue sur la Résistance (collège Louise Michel de Saint-Just-en-Chaussée) et la création d'une sculpture en hommage aux résistants du Vercors (lycée professionnel Montesquiou de Valence). Autant de projets qui montrent la singularité mémorielle de chacun de nos territoires, que ces collégiens et lycéens ont eu à cœur de valoriser, tout en rendant hommage à leurs aînés.

Cette cérémonie, par la présence de la Direction générale de l'enseignement scolaire du ministère de l'éducation nationale et de la Direction générale de



l'enseignement et de la recherche du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, a été un nouveau témoignage du lien ancien et privilégié qui existe entre les armées et l'enseignement.

Ce sont aussi d'autres partenaires (associations, fondations et musées) qui rendent possible la mission d'enseignement de défense, une matière vivante qui ouvre des perspectives intéressantes d'apprentissage, dans une démarche pluridisciplinaire. Partir à la découverte des patrimoines des armées, sites historiques, lieux de mémoire et centres d'archives, contribue à cet enseignement. Les jeunes «héritiers de mémoire» se sont ainsi rendus au Mont-Valérien, dans les anciens camps de l'horreur en Pologne, à Vassieux-en-Vercors ou encore aux archives de la Marine à Brest. Cette expérience unique, complémen-

taire de l'enseignement délivré en classe, est venue nourrir leur projet et leur approche de l'histoire.

Lors de la prochaine commission interministérielle de coopération pédagogique qui se tiendra en octobre, les différents acteurs des ministères des armées, de l'éducation nationale et de l'agriculture et de l'alimentation examineront les projets pédagogiques proposés par les établissements scolaires, notamment en lien avec les appels à projets «Le Petit Prince explore la Défense» et «1918-1920, les sorties de guerre». Parmi les élèves impliqués dans ces projets figureront les héritiers de la mémoire 2017/2018. ■

←
Cérémonie de remise
des trophées «Héritiers
de la mémoire».

© Erwan Rabot / SGACOM

 **POUR EN SAVOIR PLUS**
www.cheminsdememoire.gouv.fr



EXPOSITIONS



LA « BANALITÉ DU MAL » DÉCRYPTÉE

Avec l'exposition «Dessins assassins» réunissant une centaine de documents et objets, le mémorial de Caen revient sur les origines et la diffusion de l'idéologie antisémite en Europe, de 1886 - date de la parution de *La France juive* de Drumont - à 1945 - date qui signe le sinistre bilan de la Shoah. Affiches, cartes postales, journaux, tracts, livres pour adultes et enfants... montrent comment la propagande de la haine et de la stigmatisation s'est insinuée pour modeler les esprits. Tout au long du parcours, les stéréotypes destinés à déshumaniser et animaliser les juifs sont analysés. L'exposition, qui revendique sa dimension pédagogique, s'appuie sur un fonds documentaire exceptionnel réuni par Arthur Langerman, dont la famille a été déportée à Auschwitz Birkenau. En 1961, le procès Eichmann déclenche chez lui une vraie prise de conscience ; il constitue alors une collection de plus de 7 000 documents et objets.

Dessins assassins ou la corrosion antisémite en Europe, jusqu'au 15 décembre 2017, Mémorial de Caen. www.memorial-caen.fr



LE THÉÂTRE DE LA GUERRE

À travers 250 œuvres, documents, photographies et objets, cette exposition retrace le destin personnel hors norme d'Alexandre Zinoviev, son itinéraire de Moscou à Paris puis pendant la Grande Guerre. Elle met en lumière un parcours artistique singulier, où peinture, graphisme et photographie se nourrissent les uns les autres. Installé à Paris au cœur du Montparnasse bohème, l'artiste russe participe au bouillonnement artistique de l'époque tout en menant une double vie d'espion. Quand éclate la guerre, il s'engage comme volontaire dans la Légion étrangère et part sur le front de Champagne, où il intègre en 1915 l'Ambulance russe, puis, le corps expéditionnaire russe. En 1917, il participe à l'offensive du Chemin des Dames qu'il restitue dans ses peintures et dessins. Son art de la composition et le choix de ses thèmes font de son expérience de la guerre un authentique théâtre où se mêlent sa vision de l'humanité, ses fantasmes, mais aussi le théâtre des opérations, celui des souffrances collectives et des destins individuels.

Alexandre Zinoviev, un peintre russe sur le front français, jusqu'au 10 décembre 2017, Historial de la Grande Guerre. www.historial.org

OUVRAGES



ENSEIGNER LA MER

La mondialisation a accru l'importance géostratégique des mers et des océans : avec des conséquences économiques et écologiques, géographiques et politiques, maritimes et militaires. Cet ouvrage présente un état de la recherche sous ces différents angles et décrit le mouvement de «territorialisation» des espaces maritimes qui les place au cœur des enjeux de puissance actuels. Des exemples d'enseignement, des études de cas et de séquences d'enseignements pratiques interdisciplinaires sont proposés sous forme de fiches synthétiques, classées par niveau de classe et disponibles aussi en téléchargement sur Educ@def et le réseau Canopé.

Enseigner la mer, des espaces maritimes aux territoires de la mondialisation, Tristan Lecoq et Florence Smits, Canopé éditions, collection Maîtriser, réédition 2016, 14,90 €.



LA GUERRE D'ALGÉRIE

De part et d'autre de la Méditerranée, les mémoires de ce conflit demeurent bien différentes. Et sur chacune des deux rives, elles sont multiples, fragmentées, tant les différents groupes acteurs de la tragédie se sont repliés sur leur mémoire propre. Cet ouvrage cherche à retracer et contextualiser sommairement un épisode complexe et tragique de l'histoire commune de l'Algérie et de la France qui résonne aujourd'hui encore dans nos deux pays. Sont ainsi abordées les dates clés qui ont marqué l'Histoire et les hommes, du côté français comme algérien : les 130 années de présence militaire française en Algérie, de la conquête à l'indépendance.

La guerre d'Algérie, coédition Nane / Ministère de la défense, 2017, 64 pages, 14 €.

Chemins de MÉMOIRE

**+ DE MULTIMÉDIAS
+ D'OUVRAGES**

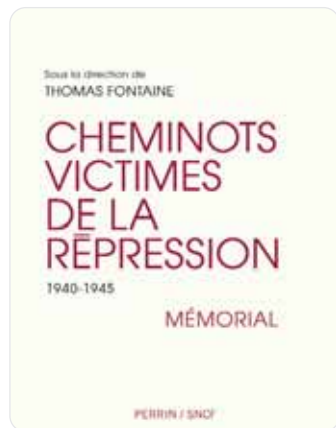
cheminsdememoire.gouv.fr



LE LIVRE D'HANNAH

À Paris, au printemps 1944, Hannah, une petite fille juive, amoureuse des mots, continue à croire au monde merveilleux des livres alors qu'elle est arrêtée avec sa famille par les Allemands, envoyée au camp de Drancy, puis à Bobigny, avant d'être déportée. Une belle réussite pour cet album jeunesse porté à la fois par la densité et la légèreté poétique du récit d'Yves Pinguilly et les magnifiques illustrations de Marc Majewski pour dire l'horreur de la déportation, qui toucha on le sait tout autant les enfants que leurs parents. En fin d'ouvrage, le jeune lecteur pourra retrouver la chronologie de la persécution des juifs de France durant la Seconde Guerre mondiale.

Le livre d'Hannah, Yves Pinguilly et Marc Majewski, Le Buveur d'encre, 2017, 36 pages, 18 €.



HOMMAGE AUX CHEMINOTS

«Tous les ans pour le lundi de Pâques tu chanteras ou tu joueras au violon Tristesse de Chopin», écrit Roger Guintard dans sa dernière lettre à son épouse, le 14 avril 1944, avant d'être fusillé. Des mots comme celui-ci, rédigés par des hommes et des femmes aux vies trop brèves, viennent ponctuer ce livre mémorial qui recense, par ordre alphabétique, plus de 2200 agents de la SNCF, victimes de la répression menée par les autorités nazies et le régime de Vichy entre 1940 et 1945. En majorité résistants ou victimes des rafles de représailles, ils furent fusillés, assassinés ou disparurent en prison, en déportation. Un ouvrage qui s'inscrit dans le travail de mémoire, d'histoire et d'éducation mené par l'entreprise nationale.

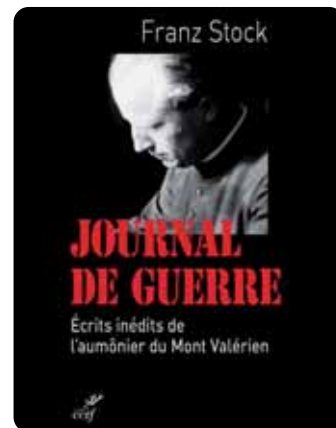
Cheminots victimes de la répression, Mémorial 1940-1945, ouvrage collectif sous la direction de Thomas Fontaine, édition Perrin / SNCF, 2017, 1 200 pages, 25 €.



L'ENTRÉE EN GUERRE DES ÉTATS-UNIS

6 avril 1917. Les États-Unis rejoignent les pays de l'Entente et entrent en guerre contre l'Allemagne. Comment les Américains vivent-ils la neutralité au milieu d'un monde en guerre et pourquoi abandonnent-ils cet état au printemps 1917 ? Comment s'organise la mobilisation du pays ? Dans quelle mesure cette guerre transforme-t-elle la société américaine ? Un siècle après l'entrée en guerre des États-Unis, Hélène Harter démontre son rôle majeur dans la victoire alliée. Elle revient sur le corps expéditionnaire en France, sur le rôle de figures militaires comme Pershing et MacArthur, et montre comment la Première Guerre mondiale pose le premier jalon d'un «XX^e siècle américain» dans lequel les États-Unis deviennent incontournables.

Les États-Unis dans la Grande Guerre, Hélène Harter, Tallandier, 2017, 512 pages, 25,90 €.



FRANZ STOCK

En 1941, Franz Stock, curé de la paroisse allemande à Paris, devient aumônier dans les prisons parisiennes. Un an plus tard, c'est lui qui accompagne au Mont Valérien, jusqu'aux poteaux d'exécution, les condamnés à mort, résistants ou otages, juifs, chrétiens, communistes... Dans la première partie de ce document inédit, «Journal des fusillés», Franz Stock révèle la force et le courage de ces hommes qui abordent la mort et note leurs dernières phrases. Puis, dans «Journal de Cherbourg», il relate sa captivité parmi les prisonniers allemands de 1944 à 1945 ; enfin «Un séminaire derrière les barbelés» retrace l'histoire du séminaire de Chartres devenu lieu de mémoire de la réconciliation franco-allemande.

Journal de guerre, écrits inédits de l'aumônier du Mont-Valérien, Franz Stock, éditions du Cerf / Ministère de la défense, 2017, 438 pages, 24 €.



APPLICATION MOBILE «LIEUX DE MÉMOIRE 1940-1945»

Outil interactif de découverte et d'enrichissement de l'histoire de la Résistance, l'application pour smartphones et tablettes «Lieux de mémoire 1940-1945» est disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement Android et Ios. Créée par le département AERI de la Fondation de la Résistance, qui mobilise des médias numériques innovants pour transmettre l'histoire de la Résistance, cette application se décline sous deux formes. La première, conçue pour le grand public, permet de découvrir plus de 1 600 lieux de mémoire de la Résistance. Plaques et stèles, géolocalisées, s'affichent sur l'écran, accompagnées de notices et du contexte historique. La seconde propose aux mobinautes d'enrichir la base en y ajoutant d'autres lieux de mémoire.

Accessible à tous, cette application permet, par exemple, aux élèves qui étudient cette période de rechercher avec leur professeur dans les rues de leur ville les sites de mémoire non répertoriés et de les photographier, contribuant ainsi à l'enrichissement de la mémoire collective.

L'application «Lieux de mémoire 1940-45» est connectée au musée de la Résistance en ligne, où l'historique des lieux recensés est archivé.



MUSÉE NATIONAL DE LA MARINE

ROCHEFORT



**L'HABIT (RE)FAIT
L'HISTOIRE**

22 MAI 2017 - 06 NOVEMBRE 2018

musee-marine.fr

LES CHEMINS DE LA **MÉMOIRE**

APPEL À PROJETS

2017/2018



CI-DESSUS

Le capitaine Antoine de Saint-Exupéry, 1940.

© Avec l'autorisation de la Fondation Antoine de Saint-Exupéry pour la jeunesse

EN COUVERTURE

«Petit et Grand Princes».

Œuvre d'art réalisée pour la Fondation par les artistes plasticiens Céline et Manolo Chrétien.

© Man&pia

Illustration : @Stinsonon Archive de Saint-Exupéry - 2017

CAHIER DÉTACHABLE - LES CHEMINS DE LA MÉMOIRE #260 - SEPTEMBRE / OCTOBRE 2017 - © SGA.COM

APPEL À PROJETS 2017/2018

A l'occasion du centenaire des «as de l'aviation» et de l'épopée des pionniers de «La Ligne Latécoère», autour des célèbres aviateurs Mermoz, Guillaumet et Saint-Exupéry, la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives du ministère des armées lance un appel à projets pour l'année scolaire 2017-2018 auprès des établissements scolaires, des associations et des collectivités locales, sur le thème :

«Le Petit Prince explore la Défense»



© Succession Antoine de Saint-Exupéry - 2017

Cet appel à projets est conduit en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale, le ministère de l'agriculture et de l'alimentation ainsi que l'armée de l'air, le musée de l'Air et de l'Espace, le Panthéon et la fondation Antoine de Saint-Exupéry pour la jeunesse.

Imaginez une rencontre (sous forme d'écrits, dessins, productions théâtrales ou audiovisuelles...) entre le Petit Prince et un militaire (aviateur, marin, soldat...) ou un personnel civil du ministère des armées. La rencontre se déroulera dans une période de l'histoire des conflits contemporains (de 1870 à nos jours) ou dans l'actualité des opérations militaires intérieures ou extérieures.

Elle peut explorer différents aspects du rôle d'un militaire (son engagement, le sens de son action dans l'histoire et aujourd'hui) ou des missions confiées au personnel civil des armées, en s'appuyant sur un corpus documentaire varié présenté notamment sur la plateforme d'enseignement de défense Educ@def : www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/educadef ainsi que sur le site du musée de l'Air et de l'Espace : www.museeairespace.fr

Le personnage choisi pour rencontrer le Petit Prince peut être célèbre ou anonyme, un homme ou une femme. La rencontre peut se dérouler en langue française ou en langue étrangère enseignée durant la scolarité.

Différentes commissions de soutien financier aux projets pédagogiques d'enseignement de défense se réuniront en octobre, février et mai à la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA) du ministère des armées. Un intérêt tout particulier sera porté aux projets d'établissements scolaires, d'associations et de collectivités territoriales qui répondront à cet appel à projets.

Les travaux et réalisations pourront, sous réserve de leur qualité, être exposés au Panthéon. Les actions des établissements scolaires pourront donner lieu à la réalisation d'un documentaire, dans le cadre de l'action nationale «Héritiers de mémoire».



POUR EN SAVOIR PLUS

Sur l'appel à projets, l'envoi des projets ou les demandes de subventions, contacter le bureau des actions pédagogiques et de l'information (BAPI) de la DPMA.

Par voie postale : DPMA/SDMAE/BAPI - 60, boulevard du Général Martial Valin - CS21623 - 75509 Paris Cedex 15

Par voie électronique : dmpa.bapi.fct@intradef.gouv.fr

Retrouvez des ressources pédagogiques sur le site : www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/appels-projets



© Succession Antoine de Saint-Exupéry - 2017